



La Principale

Aux parents d'élèves
Du collège TARTENSON

Objet : Modalités d'organisation de l'enterrement de Monsieur BEDACIER Cédric

Mesdames, Messieurs,

En raison des obsèques de Monsieur Cédric BEDACIER, assistant d'éducation au collège TARTENSON le lundi 22 février 2016 à 14h30 en l'église de Saint-Christophe à Sainte-Thérèse, les élèves seront libérés **à 11h30 pour les externes et 13h pour les demi-pensionnaires après le déjeuner.**

Compte-tenu de la charge émotionnelle générée par cet événement, nous recommandons fortement aux parents d'accompagner par leurs propres moyens leurs enfants à la cérémonie.

Toutefois, un système de transport scolaire sera mis en place par le collège. Le départ se fera **à 13h30 du collège** et le retour **au collège à 16h00.**

Les élèves devront obligatoirement revêtir l'uniforme du collège.

Les parents souhaitant que leurs enfants empruntent le transport scolaire devront obligatoirement remplir une autorisation parentale signée sur le carnet de correspondance selon le modèle ci-dessous. Cette autorisation devra être ramenée **à la vie scolaire à 9h30 au plus tard le lundi 22 février 2016.**

Nous vous informons qu'une veillée aura lieu le dimanche 21 février 2016 à partir de 18h à la Joyau.

Etant donné la sensibilité des élèves, la participation aux funérailles ne revêt aucun caractère obligatoire.



AUTORISATION PARENTALE

(à imprimer ou à recopier)

Je soussigné(e) Mr, Mme parent de

l'élève..... autorise mon enfant à se rendre par le bus scolaire aux obsèques de Monsieur BEDACIER Cédric à l'église Saint-Christophe le lundi 22 février 2016 à 13h30.

Tous les élèves acheminés par le bus reviendront impérativement par le bus au collège.

Signature